JOUTES, TOURNOIS ET PAS D'ARMES DANS LES VILLES DES PAYS-BAS MÉRIDIONAUX A LA FIN DU MOYEN ÂGE (1300-1486)

PAR

EVELYNE VAN DEN NESTE

INTRODUCTION

De tous les territoires bourguignons, les Pays-Bas méridionaux furent la région où, à la fin du Moyen Âge, s'épanouirent avec le plus de faste les tournois, joutes et pas d'armes, sans doute parce que les ducs de Bourgogne n'ont fait que perpétuer et exalter une tradition fortement ancrée dans ces pays. Les Pays-Bas méridionaux sont une terre de villes. C'est donc ce cadre naturel qui a été retenu pour étudier ce type de jeux. Le sujet est encore très vaste puisque jouter n'est pas, dans ces contrées, une activité réservée aux nobles. De nombreuses fêtes urbaines intègrent des joutes dans le programme de leurs réjouissances, où s'affrontent les bourgeois de différentes villes. Ce seront eux qui retiendront ici l'attention, car ce phénomène a été peu étudié. Cependant, les joutes nobiliaires ne peuvent être négligées. Elles constituèrent très souvent le modèle, sans être le seul, des joutes bourgeoises. Des thèmes issus de la culture populaire, de l'élite bourgeoise, de la noblesse se mêlent dans ces joutes urbaines pour former ce que l'on peut appeler une culture urbaine.

Le champ chronologique retenu est très vaste. Il couvre presque deux siècles, en commençant au début du XIV^e siècle, lorsque la Flandre wallonne devient française, et se termine en 1486, année où Maximilien, veuf de Marie de Bourgogne, est élu roi des Romains. A partir de cette date, sa politique se tourne vers l'Allemagne et l'Europe pour délaisser de plus en plus les Pays-Bas. La régence de Maximilien d'Autriche est traditionnellement considérée pour les régions du Nord comme les débuts de l'époque moderne. L'année 1486 marque aussi la fin des joutes de Lille appelées Épinette.

La majorité des ouvrages sur le sujet ne porte que sur le tournoi chevaleresque et se contente au mieux d'une allusion aux joutes organisées par la bourgeoisie

des villes du nord. Cette défaveur est due à la méconnaissance de la profonde originalité de ces joutes qui ne sont perçues que comme une vile imitation du modèle chevaleresque. Ce type de jeux souffre de la dispersion des sources le concernant qui rend leur étude difficile. La deuxième raison vient de ce que le phénomène est très localisé et touche directement l'histoire urbaine.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DOCUMENTAIRE ET HISTORIQUE

CHAPITRE PREMIER

EXAMEN CRITIQUE DES SOURCES

Présenter les sources utilisées s'avère nécessaire car l'importance donnée à tel ou tel type de celles-ci détermine une certaine conception du sujet. La démarche la plus habituelle pour l'étude des tournois est d'en utiliser essentiellement deux, les romans de chevalerie et les chroniques. Considérer ces fêtes d'armes sous un éclairage différent et nouveau, celui des comptes communaux et ducaux, apporte de nombreux éléments : six séries de comptes communaux ont été utilisés pour Lille, Valenciennes, Douai, Bruges, Mons, Ypres. Elles ont été complétées à l'aide des fonds de la recette générale des ducs de Bourgogne conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais et de la Côte-d'Or : le dépouillement de ces registres n'a pas été aussi systématique que celui des comptes communaux ; seuls ont été exploités ceux qui correspondent aux années de joutes déjà signalées dans les comptes des villes.

D'autres types de sources ont été utilisés comme complément, les sources normatives dont, en particulier, les mandements ducaux et la législation urbaine. Les sources littéraires sont indispensables pour donner vie aux sèches mentions d'un compte, créer une atmosphère autour d'un décor. Les chroniqueurs bourguignons s'attardent, en effet, avec complaisance sur les descriptions des faits d'armes et les fêtes de cour.

CHAPITRE II

DÉFINITIONS

Les Pays-Bas méridionaux ont été le cadre de tous les types de joutes et tournois qui ont pu exister : tournois, behourts, joutes, tables rondes et pas d'armes. Le duel judiciaire que l'on considère comme la forme originelle du tournoi s'y est perpétué jusqu'au XV^e siècle. Aucun terme ne semble qualifier spécifiquement les joutes bourgeoises. « Behourt » est souvent employé dans ce sens, car les citadins joutent volontiers le premier dimanche de carême, appelé jour des brandons ou behourt ; le terme, cependant, désigne également un dérivé du tournoi nobiliaire.

DEUXIÈME PARTIE

LA MISE EN SCÈNE DES JOUTES ET DES TOURNOIS

CHAPITRE PREMIER

LES RÈGLES DE TEMPS ET DE LIEU

Dans un même cadre géographique, joutes bourgeoises et joutes nobiliaires ne respectent pas le même calendrier parce que leur organisation n'est pas liée à un contexte analogue. La fin de l'hiver et le printemps constituent pour les deux la période la plus appréciée. C'est l'époque du carnaval. Avec l'arrivée des beaux jours, les jeunes, nobles ou bourgeois, ont besoin d'épancher leur énergie dans des sports violents mais autorisés. Les dates traditionnellement données comme moment privilégié pour organiser des tournois, la Pentecôte ou la Saint-Georges, sont en fait assez peu suivies par la noblesse elle-même. Quant à la bourgeoisie, elle n'y prête aucune attention. L'imitation des romans de chevalerie n'est pas servile, elle est adaptée au calendrier festif urbain. Les bourgeois subissent plus fortement l'emprise du calendrier folklorique. L'association procession-joute n'est pas rare. Les joutes sont associées aux grandes fêtes de la ville.

Dans les villes du Nord, ces joutes ont lieu sur la place du marché. Ce choix est dicté par de multiples considérations. C'est un des centres de l'activité urbaine où les deux pouvoirs dominants de la ville se trouvent symboliquement représentés par la halle et l'église. Ce large espace dégagé présente aussi des commodités évidentes pour la mise en place des installations nécessaires.

CHAPITRE II

L'ORGANISATION MATÉRIELLE

Peu d'études en France se sont penchées sur cet art de l'éphémère, bien que les comptes des villes regorgent de mentions de ce type d'ouvrages. Lille, Mons, Douai, Valenciennes, toutes ces villes effectuent des dépenses dans les mêmes secteurs. Signe que celles-ci ont déjà conscience de leurs domaines d'intervention réservés. Deux dépenses sont systématiquement aux frais de la ville : la confection de tribunes ou de loges pour le corps échevinal et ses hôtes de marque ; l'aménagement du sol où vont se dérouler les joutes.

Grâce aux joutes qu'il organise, le duc impose les modèles de la cour bourguignonne. Les nouveautés introduites par les ducs et leur entourage (pavillons, barrière entre les chevaux, lices doubles) s'imposent peu à peu dans les joutes urbaines. Elles sont mises en place pour assurer une meilleure protection aux jouteurs. Les tribunes sont réemployées pour les représentations données par les sociétés de rhétorique. Cette adéquation des installations de ces deux types de fête est rendue possible parce que les mystères ou les faits d'armes sont, avant tout, des spectacles où prime le visuel.

CHAPITRE III

LE RITUEL

Le déroulement. – René d'Anjou a voulu codifier le rituel du tournoi chevaleresque lorsque ce dernier était sur le point de disparaître ; de même, en 1459, un règlement précis du déroulement des fêtes de l'Épinette est édicté à Lille.

Dans les joutes urbaines, les rois de la fête sont désignés avant les joutes et ce sont eux, plus que les vainqueurs du jour, qui passeront à la postérité. Cette situation explique peut-être pourquoi les joutes elles-mêmes, bien qu'elles soient le cœur du spectacle, ne sont pas le moment important de ces fêtes. La forme des joutes urbaines reste très mal connue, faute de descriptions. A Lille, c'est l'entrée du roi revenant du terrain communal, situé à la limite de la juridiction des échevins, où il a reçu l'insigne de son pouvoir, l'Épinette, qui fait l'événement. Il prend possession de son territoire en parcourant en costume d'apparat les rues de la ville devant le peuple qui l'acclame. C'est l'imitation d'une entrée royale où le nouvel élu, en contrepartie des banquets et fêtes à ses frais, se voit reconnaître des privilèges.

La beauté du spectacle. – Le lieu du spectacle est l'objet de soins attentifs. Certains aménagements sont fonctionnels, d'autres sont réalisés pour mettre en valeur les organisateurs, les hôtes de marque. La ville se drape de tissus aux couleurs de ses armes et de celles de tous les tournoyeurs.

Les costumes, taillés spécialement pour la fête, affirment la hiérarchie des fortunes et des rangs. Leurs couleurs et leurs formes, hors normes, symbolisent l'événement festif. Les vêtements de joutes, nobles ou bourgeois, sont parmi les

plus beaux et les plus représentatifs. On recherche l'extravagance pour surpasser l'autre et se mettre en valeur ; cependant, on conserve toujours le souci de marquer son appartenance à un groupe. Les jouteurs bourgeois puisent à différentes sources d'inspiration : la culture chevaleresque avec l'imitation des neuf preux et les romans arthuriens, ou populaire en reprenant par exemple le thème de l'homme sauvage.

TROISIÈME PARTIE

LES ACTEURS

CHAPITRE PREMIER

LE RÔLE MÉCONNU DES HÉRAUTS

Comme les princes ou les grands seigneurs, les villes ont des hérauts. Ces derniers, sont, semble-t-il, de deux types : d'une part, ceux créés par la volonté du duc qui remplissent les mêmes fonctions que les hérauts princiers : crier les tournois ou régler les cérémonies, d'autre part les hérauts proprement urbains choisis par le Magistrat de la ville et institués dans le cadre des fêtes urbaines dont ils portent le nom. Ces hérauts ont, avant tout, des fonctions de représentation. Leurs activités tendent à se diversifier au XV^e siècle, ce qui fait disparaître les distinctions entre ces deux types de hérauts.

CHAPITRE II

ORGANISATEURS ET PARTICIPANTS

Les princes. – La première moitié du XIV siècle est encore profondément marquée par la conception du tournoi aux XII et XIII siècles. Simulacre de guerre, on y voue un culte à la force et au courage, vertus majeures de la chevalerie. Au XIV siècle, Jean sans Peur fut le premier à subordonner consciemment l'organisation de tournois à des fins politiques. On a voulu voir en Philippe l'initiateur de cette politique de spectacle, mais n'a-t-il pas plutôt suivi les leçons de son père tout en bénéficiant de conditions politiques et économiques plus favorables ? Proportionnellement même, Jean sans Peur donna plus de tournois que son fils mais sans doute y manquait-il tout le faste et la publicité que celui-ci sut y mettre pour qu'ils passent à la postérité.

La ville. – Au XIVe siècle, un réseau de relations se tisse entre les grandes villes du Nord grâce aux joutes organisées par les échevinages. Au XVe siècle, l'objectif primordial d'une ville du Nord, c'est une réduction de ses impôts ; elle recherche donc un protecteur qui saura intercéder en sa faveur auprès du prince. Sa deuxième préoccupation est d'activer son commerce ; l'affluence d'étrangers dans ses murs constitue une source de profits non négligeables ; de grandes fêtes restent donc pour elles le meilleur moyen de les attirer. Les villes n'en ont plus l'initiative. Elles l'abandonnent aux grands seigneurs qui, nourris de littérature chevaleresque, imaginent et créent de grandioses pas d'armes. La ville leur offre son cadre et de l'argent en contrepartie d'une protection et de retombées économiques. La ville apporte l'argent, le jouteur noble, sa culture.

Des joutes mixtes? – La participation de nobles aux joutes urbaines durant le XIV^e siècle n'est pas établie, faute de documents. Il est étonnant, si elle existait, que les sources n'en fassent pas plus état; cependant le problème reste posé. En revanche, au XV^e siècle, les ducs et leur entourage joutent aux fêtes de Lille et de Bruges contre des bourgeois. Il faut donc à cette date nettement différencier la joute du tournoi qui reste réservé à des nobles depuis quatre générations. Les traités de René d'Anjou et d'Antoine de la Sale qui soulignent ce caractère exclusif ont fait trop souvent oublier l'ouverture des joutes urbaines. Il n'est cependant pas question de remettre en cause le durcissement des barrières sociales à cette époque, puisque le phénomène ne joue que dans un sens. Les jeux urbains sont des points de contact entre les deux groupes.

QUATRIÈME PARTIE FÊTES ET POUVOIRS

CHAPITRE PREMIER

FÊTES, POUVOIRS ET ÉGLISE

L'Église ne fut jamais obstacle à l'organisation de tournois. Ce qui est vrai pour des réunions internationales, l'est d'autant plus au niveau local. Au XIII siècle, la sépulture chrétienne fut, en pratique, rarement refusée à des chevaliers tués dans des joutes malgré les multiples interdictions du pape. Le tournoi n'était pas un simple jeu, mais une des composantes essentielles du mode de vie du chevalier. Toutes les vertus chevaleresques sont sollicitées au cours d'un tournoi : la prouesse physique, la maîtrise de soi, la courtoisie, la largesse. Si Guillaume le Maréchal est le meilleur chevalier au monde, c'est parce qu'il est le meilleur tournoyeur. L'incompatibilité du tournoi et de la croisade n'apparaît pas dans le milieu urbain. Au contraire, les joutes annuelles de Bruges ou de Lille semblent avoir été créées

pour les préparer. Sur quoi repose ce changement radical d'attitude ? L'Église a besoin d'hommes et elle désire puiser dans le riche potentiel humain des Pays-Bas. Encore faut-il que ceux-ci aient un entraînement aux armes suffisant. Ce qu'elle a ainsi refusé à la noblesse, elle l'autorise pour la bourgeoisie.

Au XIV^r siècle, l'Église lève son interdit. Elle accepte enfin un sport qui avait considérablement évolué vers un adoucissement depuis ses origines. La réalité d'une croisade s'estompe au cours du XV^r siècle, bien qu'elle reste dans les préoccupations du vieux duc Philippe le Bon. Les populations urbaines, confrontées aux problèmes du quotidien, ne rêvent plus à cet Orient mythique. Si, en 1454, des joutes sont faites à Lille par la noblesse en l'honneur de la croisade, trente ans plus tard, ce seront les condamnations de l'Église vieilles de deux siècles qui permettront l'abolition des joutes urbaines.

CHAPITRE II

FÊTES, POUVOIRS ET ARGENT

La ville, dans les faits d'armes ducaux, se limite à prêter son cadre et son argent, puisque les délégués envoyés par le duc organisent tout sauf le guet des bourgeois. Le duc tend de plus en plus à faire porter tous les frais d'installation à la ville. Cette dernière dépense de fortes sommes pour les présents de vin offerts aux personnalités venues pour l'occasion, mais elle retire le profit financier d'accueillir de nombreux étrangers et le prestige de recevoir le duc.

L'organisation annuelle de fêtes, comme à Lille, a demandé la mise en place d'un système complexe de financement : des bourgeois sont choisis chaque année pour superviser la dépense, des taxes spécifiques sont levées, des prêts sont accordés par la ville aux jouteurs, une section spéciale dans les comptes est réservée aux frais du behourt. Le prince a accordé la levée de taxes pour financer ces joutes. Mais ces fêtes sont surtout ruineuses pour les jouteurs. L'aide financière qui leur est apportée ne suffit pas et ceux-ci sont obligés de grever leur patrimoine familial, ce qui n'explique toutefois qu'en partie les réticences de plus en plus fortes au XV° siècle pour devenir le roi de ces fêtes.

CHAPITRE III

LA FÊTE : SYMBOLE DE L'AUTONOMIE URBAINE ?

Les joutes urbaines sont organisées par la riche bourgeoisie des villes. Le peuple n'est pas acteur mais spectateur. Ni le roi de l'Épinette ni le Forestier de Bruges ne sont choisis en fonction de leurs capacités sportives mais de leur richesse et de leur statut social. La culture urbaine est celle voulue par les grandes familles qui administrent la cité. Au XIV siècle, ces fêtes représentent un moyen de tisser un réseau de liens entre ces dernières. Elles permettent de créer une cohésion au sein de ce groupe qui se rencontre régulièrement à date fixe. Ces bourgeois se

212 THÈSES 1994

reconnaissent aussi dans une cité dans laquelle ils sont nés et dont ils maîtrisent tous les rouages administratifs. Les joutes urbaines opposent des villes et non des individus. La population lilloise, en acclamant le roi de l'Épinette, reconnaît et accepte l'autorité de la bourgeoisie; le contrat qui les lie est renouvelé tous les ans. Ces fêtes permettent d'établir un certain lien entre ceux qui dirigent et ceux qui sont gouvernés et de donner une plus grande cohésion à toute la communauté.

CHAPITRE IV

LA FÊTE: SYMBOLE DE L'AUTONOMIE URBAINE?

Le comte de Flandre ne fut toujours qu'un spectateur occasionnel des joutes urbaines. Les ducs de Bourgogne, au contraire, y envoyèrent leurs représentants dès leur accession au comté et, au XV^e siècle, ils interviennent directement dans l'organisation des fêtes, par exemple dans l'élection du roi de l'Épinette à Lille. Les ducs vont même jusqu'à contraindre physiquement les élus réticents à assumer les fonctions de leurs nouvelles charges. Au XIV^e siècle, jouter était pour ces bourgeois une façon d'adopter le mode de vie nobiliaire. Au XV^e siècle, les bourgeois de la ville sous domination bourguignonne n'ont plus besoin de ces joutes où ils n'ont acquis qu'un semblant de noblesse. Le service du prince leur offre ce dont ils rêvaient. Le poids financier de la royauté leur devient intolérable.

Lorsque la dynastie bourguignonne s'installe dans les provinces du Nord, le premier souci des ducs fut de se faire accepter par les populations. Les fêtes vont constituer un de leurs moyens privilégiés pour mettre en œuvre leur politique. Le rituel de ces jeux qui se fixe et se complique aux XIV^e et XV^e siècles met l'accent sur le rôle du prince. Tout est conçu dans les joutes de la cour de Bourgogne pour rehausser la fonction ducale. Le faste de l'Épinette, la multiplication des fêtes de la cour doivent être le reflet de la prospérité économique du pays et du bon gouvernement de ses princes. En obligeant les Brugeois à participer aux fêtes de Lille et réciproquement, les ducs souhaitaient assurer une cohésion interne à leur territoire qui ne cesse de s'étendre.

CONCLUSION

C'est en présentant les joutes et les tournois comme un spectacle donné aux habitants d'une ville et non plus comme un simple entraînement à la guerre que ceux-ci prennent leur sens et leur portée. Bourgeoisie et noblesse n'investissent pas ces jeux des mêmes fonctions, ce qui explique des mises en scène différentes. Hérauts, organisateurs, participants et spectateurs, la bourgeoisie se montre capable au XIV^e siècle d'assumer tous ces rôles en imitant les joutes des nobles. Ces fêtes sont, alors, le reflet de la vitalité des villes flamandes et de leur souci d'afficher

leur indépendance. Paradoxalement, les villes adoptèrent un des aspects fondamentaux de la culture chevaleresque pour en faire un élément déterminant de leur identité.

Avec l'arrivée de la dynastie bourguignonne, les données du problème changent. Les joutes urbaines deviennent un instrument de propagande aux mains des ducs qui obligent certaines villes à continuer des fêtes devenues trop onéreuses dans un climat économique dégradé. La régence de Maximilien sonne le glas des joutes urbaines. La bourgeoisie n'attendait qu'un relâchement du pouvoir central pour entériner une mort qu'elle souhaitait depuis un siècle.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Chronologie des tournois dans les anciens Pays-Bas (1300-1500). – Édition d'extraits de comptes de Lille (1418-1461).

ANNEXES

Tableaux (fréquence des joutes, habillements des jouteurs, public des joutes de l'Épinette...). – Graphiques : évolution du salaire d'un arbalètrier au XV" siècle. – Cartes. – Glossaire.

